

A.R. PREFECTURE

016-211601687-20100719-201041D-DE  
Regu le 21/07/2010

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 11

L'an deux mil dix

Le 16 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 juillet 2010

**PRESENTS :** MM. SAVIN – BARRAL –BOISSIER  
DESCOMBES – BOIVENT – FOURNIER – JAVELAUD -  
MOUNIER - TEILLET.

**ABSENTS :** MM. ALLEGRE – CALVET – COUTEAU -  
FAURE – MERCIER - REMAUD - SUTRE.

**POUVOIRS :** MME COUTEAU a donné pouvoir à M SAVIN  
M. MERCIER a donné pouvoir à M. JAVELAUD  
M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT

M. Sébastien BOIVENT a été nommé secrétaire.

**201041d**

**Objet : Convention « service intérim » du centre de gestion**

Monsieur le Maire expose que si un des agents communaux venait à être en arrêt, il serait intéressant de pouvoir avoir un remplaçant rapidement afin de ne pas interrompre le service.

Il explique qu'à cette fin, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose une convention réglant les modalités suivantes :

- cet agent sera recruté par le centre de gestion
- la collectivité devra rembourser la totalité des salaires, charges comprises
- il est possible de mettre fin au contrat d'un agent par anticipation
- la collectivité s'engage à fournir chaque mois un état des heures et à respecter ce pourquoi l'agent a été recruté

Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **donne** son accord au maire sur cette proposition
- **l'autorise** à signer ladite convention.

Fait à Jauldes, le 19 juillet 2010

Le Maire  
Eric SAVIN

